
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 1 (1973)

DOI: 10.11588/fr.1973.0.46146

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

JEAN MISTLER
de l'Académie française

HAMBOURG SOUS L'OCCUPATION FRANÇAISE

Observations au sujet du Blocus continental

Les quinze années du Consulat et de l'Empire ont fait naître plus d'ouvrages sérieux et plus d'écrits polémiques que toute autre période d'une durée comparable. Cela tient, d'une part, à l'extraordinaire personnalité de Napoléon, et, d'autre part, à l'accumulation prodigieuse des événements qui se sont accomplis alors en Europe. Un de nos essayistes, au sortir de la Seconde Guerre mondiale, a cru pouvoir parler d'une «accélération de l'Histoire»¹. N'aurait-on pas pu en dire autant entre Marengo et Waterloo? N'y a-t-il pas eu alors autant de bouleversements politiques, autant de renversements des alliances, des avances et des reculs stratégiques aussi amples, et, à l'échelle bien entendu des effectifs, des pertes assez comparables?

Je n'ai nullement l'intention d'esquisser un parallèle entre 1940 et 1805, entre 1944 et 1815: ce serait pour l'instant un exercice assez vain de rhétorique et trop d'éléments, dans la dernière conflagration, nous demeurent inexplicables. Il est, au contraire, tout naturel de nous attacher à un problème jugé longtemps secondaire par nos historiens, mais qui, depuis plusieurs années, a pris son juste rang dans leurs perspectives, je veux parler du Blocus continental. Certains ont épilogué à perte de vue pour savoir ce qui serait advenu si, le 18 juin 1815, vers quatre heures du soir, les soldats de Grouchy avaient débouché sur le champ de bataille de Waterloo au lieu de l'avant-garde de Blücher. Sans méconnaître le rôle que peuvent jouer dans le déroulement de l'Histoire des événements fortuits, comme l'attentat de Ravillac en 1610, ou la mort de la tsarine Elisabeth en 1762, il me semble que ces spéculations sont vaines et la conjonction «si», comme l'adverbe «malheureusement», pourraient sans inconvénient être proscrites du vocabulaire de Clio. A la lumière des études récentes qui ont été faites sur le grand dessein de Napoléon, sur son immense effort pour vaincre sur le continent, par une arme économique, cette Angleterre qu'il ne pouvait atteindre sur les océans, nous sommes en droit de penser que le décret de Berlin et ceux qui l'ont suivi, en entraî-

¹ Daniel HALÉVY: *Essai sur l'accélération de l'Histoire*, paru en 1948.

nant l'Empereur à une extension démesurée de ses occupations de territoires et en donnant à son administration le caractère à la fois oppressif et précaire de toutes les occupations militaires, ont été, non certes la cause unique, mais une des principales de l'échec final.

Peut-être ne sera-t-il pas sans intérêt de rechercher, dans des témoignages contemporains, dans les Mémoires de Bourrienne, du comte de Serre, de Puymaigre, dans les rapports de Fiévée, ainsi que dans la Correspondance de Napoléon et surtout dans les Bulletins de Police comment le duel entre le continent et la mer a pris, à Hambourg et dans les villes de la Hanse, la forme d'une guérilla entre le libre commerce et le dirigisme, entre la contrebande et les douaniers.

Nos historiens, je l'indiquais tout à l'heure, ont tardé passablement à mettre en lumière l'importance majeure du Blocus. Un des plus intelligents parmi nos romantiques, Mérimée, avait été plus rapide. Il l'a fait, non pas dans un de ses ouvrages historiques, mais dans son recueil dramatique, le «Théâtre de Clara Gazul», dont la première pièce, les «Espagnols en Danemark», met en scène la désertion du corps du marquis de La Romana qui, stationné en Fionie, se fit ramener en Espagne par une escadre anglaise. Mérimée, écrivant en 1823, sous le règne de Louis XVIII, dont il était fonctionnaire, trouve toute naturelle la défection de ces 8 000 hommes, alliés malgré eux de Napoléon, et il raille «Le Moniteur» qui parlait à ce propos de trahison, comme s'il n'était pas naturel *de quitter son caporal pour aller défendre son papa*.² Son résident français en Fionie, le baron Amédée de Pacaret, *un peu ganache*, comme le dit un autre personnage, n'est pas enthousiaste du poste qu'il occupe: les gens qui l'entourent *ne veulent pas se mettre dans la tête que les Anglais, avec leur sucre, sont leurs ennemis mortels. Ils voudraient prendre du café des îles et cent autres choses, mais, puisque nous nous en passons, ils peuvent biens s'en passer!*³ Dans une autre scène, il est question du tabac de contrebande et du *café impérial* et cela nous fait penser à la lettre où Hegel parle du *café patriotique*⁴ comme nous parlions pendant la dernière guerre du *café national*, ou à l'amusant article du «Moniteur Westphalien» célébrant la graine d'asperge *qu'on fait torréfier et préparer comme le café, dont elle a le goût*.

Rappelons brièvement le cadre historique des événements. Après Iéna, les armées françaises remontent jusqu'à la Mer du Nord et à la Baltique. Avec la création du Royaume de Westphalie, confié à Jérôme Bonaparte, tandis que le Grand Duché de Berg, attribué à Murat, est agrandi des

² Lettre du 21 septembre 1823. Correspondance générale de Mérimée, tome I, p. 4.

³ Théâtre de Clara Gazul. Edition de 1825, p. 19 et p. 85.

⁴ Hegel, Lettre du 27 octobre 1810.

territoires enlevés à la Prusse, avec la formation de la Confédération du Rhin, groupant les petits Etats allemands qui n'étaient pas transformés en satellites, tout le Nord-Ouest de l'Allemagne passait sous le contrôle de la France.

Les villes de la Hanse devaient garder quelque temps leur administration particulière et leurs Sénats, mais elles étaient occupées militairement. Les maréchaux Mortier, Brune et Bernadotte se succédèrent au commandement de ces troupes, le troisième fut jugé par les Hambourgeois beaucoup plus favorablement que le second, sans doute parce qu'il était plus accommodant, Davoust, qui vint ensuite, laissa le souvenir d'un homme de fer.

Bourrienne, ministre plénipotentiaire à Hambourg depuis 1805, restait à son poste, *un poste immense*,⁵ écrivait-il modestement, en réalité une petite légation où il y avait peu de possibilités d'action politique, mais où un observateur attentif pouvait apprendre bien des choses: *Le commerce, notait-il, forme une corporation unie par le plus fort de tous les liens, l'intérêt commun, et les correspondances commerciales offrent souvent une source abondante de renseignements précieux. J'en ai beaucoup profité.*⁶

Veut-on un exemple d'un de ces renseignements, postérieur au séjour de Bourrienne à Hambourg, mais qui, à sa date du 19 septembre 1811, aurait pu être pour Napoléon un avertissement sérieux? C'est une lettre d'un certain Dans, négociant de Koenigsberg qui, écrivant à un de ces parents à Londres, se plaint de l'extrême sécheresse. Le chef du cabinet noir ajoute à la copie de cette lettre: *On sait déjà, par tous les avis du commerce, que les grains manquent dans les environs de la Vistule, que les semailles d'hiver manqueront nécessairement. Ceci le confirme. Celui qui sera maître du pays de l'Oder à Memel devra y nourrir la population. Est-il possible d'annoncer plus clairement la disette dont souffrira un an plus tard la Grande Armée en Pologne et en Russie?*⁷

Mais revenons à 1806. A propos du décret de Berlin, Bourrienne écrit: *Ce n'était pas un décret, mais des flottes qu'il fallait: sans flottes, sans marine, il était ridicule de déclarer les Iles Britanniques en état de blocus, tandis que les flottes anglaises bloquaient de fait tous les ports français.*⁸ C'est le bon sens même, mais ces lignes furent écrites vingt ans après les événements, et Bourrienne, de 1806 à 1810, ne faisait aucune

⁵ Bourrienne, Mémoires. 1829, tome VIII, p. 52.

⁶ Ibid. tome VI, p. 304.

⁷ Archives Nationales. F 7, 6348, Bulletin du 19 septembre 1811. La lettre interceptée est datée du 27 août.

⁸ Bourrienne, Mémoires, tome VII, p. 230.

réserve, ni sur les principes du blocus, ni sur ses modalités, quitte à favoriser, dans la pratique, les infractions.

Trois cents douaniers s'installèrent dans les villes hanséatiques. Bourrienne décrit avec quelque exagération leur mise en place: *Pour loger l'armée envahissante des douanes, on fut forcé d'évacuer plusieurs prisons. Celles qui restaient étaient si encombrées que la moitié des détenus étaient forcés de se tenir debout pendant que l'autre moitié dormait.*⁹

En réalité, l'encombrement des prisons de Hambourg était antérieur à l'installation des douanes françaises. J'ai retrouvé aux Archives Nationales un rapport extrêmement précis du comte Réal, conseiller d'Etat chargé du premier arrondissement de police de l'Empire où il relate, le 5 juin 1811, l'inspection qu'il a faite des locaux pénitentiaires de Hambourg.¹⁰ Sa description de la prison appelée le Roggen-Kiste montre une situation effroyable. Réal découvre des cachots sans air et sans lumière où les détenus vivent dans des conditions d'hygiène atroces. Dans le premier, il voit *trois enfants avec lesquels se trouvaient un homme et une femme*. Dans un autre cachot qu'il fit ouvrir se trouvaient également *privés d'air et de lumière et couchés pêle-mêle, trois hommes et quatre femmes*. Il n'y a pas de registre d'écrou: *Un ordre verbal d'un préteur ou d'un sénateur, transmis verbalement au geôlier par un garçon de ville, suffit pour que le prisonnier reste plus ou moins de temps renfermé. Et quel est ce geôlier? C'est le bourreau; un bourreau geôlier!!*

Voici comment Réal résume ses observations: *Il y avait dans cette horrible et infecte prison 23 individus. Je les ai fait sur-le-champ transférer dans une des chambres supérieures qui était vide (...) Nous étions couverts de vermine. M. d'Aubignosc partageait ma peine et mon indignation, avec d'autant plus de raison que, lorsqu'il visita les prisons, le préteur qui le conduisait, soit par oubli, soit à dessein, lui dissimula l'existence de ces deux cachots.*

A la fin du même rapport, Réal signale que *parmi les enfants, il s'en trouvait un dont le seul crime était le vol d'un gâteau d'un sol.*

Je ne suis pas très sûr que M. d'Aubignosc se fût vraiment donné la peine, comme Réal, d'inspecter sérieusement les prisons, mais il n'est pas douteux que la chute du régime aristocratique de la Ville libre de Hambourg a eu pour effet, malgré les circonstances exceptionnelles de l'occupation, puis de l'annexion, d'introduire dans la ville un système judiciaire et pénitentiaire moins moyenâgeux.

Les contrebandiers faisaient passer une masse énorme de marchandises anglaises. Fiévée, maître des requêtes au Conseil d'Etat, envoyé en 1811

⁹ Bourrienne, Mémoires, VIII, p. 265.

¹⁰ Archives Nationales. F 7, 8375.

par Napoléon à Hambourg pour vérifier la liquidation des comptes après le rattachement des villes hanséatiques à l'Empire, explique fort bien pourquoi. Il décrit la situation paradoxale de cette ville *placée à l'extrême frontière de l'Empire et touchant de si près à l'étranger que, pour peu que la marée soit basse, on est obligé de débarquer en Danemark pour arriver de France à Hambourg*. La ligne des douanes est à la porte de Hambourg qu'on appelle d'Altona, il passe quelquefois par cette porte 10.000 personnes en une heure, l'espace qui sépare Hambourg d'Altona n'étant pas plus étendu que la distance qu'il y a du pont tournant des Tuileries à l'entrée des Champs-Élysées.¹¹

Les *Mémoires* de Bourrienne sont pleins d'anecdotes amusantes sur les subterfuges employés par les contrebandiers. A gauche de la route qui va de Hambourg à Altona, se trouvait une carrière de sable. On imagina de faire réparer la route, chaque nuit on remplissait de sucre la cavité d'où le sable était extrait et on chargeait avec ce sucre les petites voitures qui amenaient régulièrement le sable à Hambourg, *on prenait seulement soin de le recouvrir d'une couche de véritable sable, de l'épaisseur d'un pouce*.¹²

Autre procédé, plus ingénieux encore: les habitants du faubourg de Hamburgerberg, situé entre la ville et Altona, étaient habituellement inhumés dans les cimetières de Hambourg. Les douaniers finirent par remarquer le nombre croissant d'enterrements qu'ils voyaient passer chaque jour *avec les cérémonies, les chants funèbres et le recueillement d'usage*. Etonnés de cette soudaine mortalité, *les douaniers se hasardent enfin à voir de près l'un des défunts, et ils découvrent sucre, café, vanille, indigo, etc.*¹³

Il est assez piquant de constater que Bourrienne se trouva chargé par Napoléon, qui prohibait si sévèrement les marchandises britanniques, de procurer à son armée 50 000 capotes de drap importées d'Angleterre, ainsi que des cuirs pour les chaussures. Il réalisa l'opération avec une maison de Hambourg et se flatta d'avoir obtenu ces fournitures *d'une manière sûre et à moitié prix*. On pense bien que cette opération, et d'autres du même genre, valurent de substantiels pots-de-vin au diplomate.¹⁴

Certains importateurs imaginèrent de faire passer des marchandises anglaises sous le couvert de certificats attestant leur provenance de Russie, de Suède ou de Danemark. Le Sénat de Hambourg, dont plusieurs de ces négociants faisaient partie, délivra de nombreux certificats de

¹¹ Fiévée, Correspondance avec Bonaparte, T. III, p. 142.

¹² Bourrienne, Mémoires, t. VIII, p. 195.

¹³ Ibid. p. 196.

¹⁴ Bourrienne, Mémoires, t. VII, 292-294.

complaisance et Bourrienne les revêtit de son visa. On trouve de curieux détails sur ces agissements malhonnêtes dans le livre de Georges Servières, déjà ancien, mais remarquablement documenté, et qui met bien en lumière les erreurs et les mensonges dont les *Mémoires* de Bourrienne sont pleins.¹⁵

Le 2 septembre 1810, l'Empereur demande à Davoust des informations sur Hambourg: *Entre autres choses, sur ce que fait le sieur Bourrienne qu'on soupçonne de faire une immense fortune en contrevenant à mes ordres.* Le 11 septembre, il mande à Champagny: *Ecrivez au sieur Bourrienne que je suis étonné de l'explication qu'il donne sur le visa qu'il a mis au bas des ridicules certificats du Sénat de Hambourg ... au lieu de favoriser les moyens de tromper nos agents, il aurait dû protester contre ces ridicules certificats.*

A la fin de novembre 1810, Bourrienne fut avisé de son rappel à Paris et de son remplacement par M. Le Roy, avec le titre de Consul général; il fit la remise de ses services à son successeur le 6 décembre, et quitta la ville le 9. Le 13 décembre, un sénatus-consulte réunissait à la France le territoire des villes libres: Hambourg devenait le chef-lieu du département des Bouches-de-l'Elbe, Brême celui des Bouches-du-Weser, Lübeck, tombait au rang de sous-préfecture.¹⁶

Cependant, l'enquête contre Bourrienne continuait, en même temps que contre d'autres fripons, La Chevardière, Consul général à Dantzig,¹⁷ Clairambault, Consul à Koenigsberg, etc. Le 1^{er} janvier 1811, l'Empereur écrivait à Davoust: *Il me revient que le sieur Bourrienne a gagné sept à huit millions à Hambourg en délivrant des permis ... je suis également instruit que le Sénat de Hambourg a fait pour plusieurs millions de dépenses secrètes pour des sommes remises à des Français ... Mon inten-*

¹⁵ Georges SERVIÈRES: *L'Allemagne française sous Napoléon 1^{er}*. Paris 1904: PP. 186-213. On notera que certaines références aux Archives Nationales ne sont plus utilisables, de nombreux dossiers ayant changé de cote.

¹⁶ Dans ses *Mémoires*, Bourrienne pose volontiers à l'homme indépendant et se flatte d'avoir à l'occasion fait entendre à Napoléon des vérités désagréables. En fait, c'est un des plus plats courtisans d'une époque où la servilité fut générale. Désireux de rentrer en grâce auprès de l'Empereur, il suppliait Murat d'intervenir en sa faveur. On appréciera les termes qu'il emploie:

Vous êtes auprès de Sa Majesté. De grâce, demandez-lui pour moi l'ordre de la Légion d'Honneur. Il ne m'est plus possible de supporter cette privation. Elle m'accable. Je suis le seul ministre qui ne l'ait pas. Je suis le seul compagnon d'Égypte et de Syrie (Que de choses rappellent ces noms!!!) qui ne l'ait pas!! Je suis le seul de ceux qui ont contribué au 18 Brumaire qui ne l'ait pas! Je suis le seul peut être de ceux qui portent l'Empereur dans mon cœur (sic) qui ne puisse porter son image sur mon cœur. (Lettre du 15 novembre 1806, Archives Nationales, 31. A.P. 24).

¹⁷ La Chevardière était consul général à Hambourg en 1808. Un rapport de M. de Tournon (Arch. Nat. A.F. IV. 1.680) signale ses concussions et demande sa destitution. Il fut simplement déplacé et envoyé à Dantzig.

tion est d'obliger tous les individus, qui auraient reçu des sommes sans mon consentement, à les restituer et d'employer cet argent à des travaux publics. Le même jour, lettre identique à Champagny. Le 3 septembre, Napoléon ordonne à Davoust de faire arrêter Gumprecht-Mares, prêtre-nom de Bourrienne, et plusieurs autres de ses agents *pour éclairer toutes ses menées à Hambourg et connaître toutes les dilapidations qu'il a commises là.*

Il est plusieurs fois question de Bourrienne en 1812 et 1813, aussi bien dans la Correspondance Générale que dans le recueil Lecestre. L'Empereur avait de graves soupçons sur des intrigues de son ancien représentant à Hambourg avec Louis XVIII. Bien qu'il n'eût plus aucune attache officielle avec Hambourg, Bourrienne y entretenait des correspondances. Le 30 juin 1813, l'Empereur ordonnait à Davoust et à Savary de surveiller le personnage et de mettre fin à cette correspondance: *S'il écrivait encore, je désire que vous me le fassiez connaître afin que je puisse le faire arrêter. Tâchez de découvrir toutes les friponneries de ce misérable, afin que je puisse lui faire restituer ce qui ne lui appartient pas.* — (30 juin 1813).

Les précisions manquent sur les suites de l'affaire. Deux enquêtes furent menées à Hambourg, l'une, militaire, par le grand prévôt Saulnier, l'autre par Augier de la Saussaye collaborateur de Brun d'Aubignosc, directeur de la Police. Elles conclurent toutes deux à la culpabilité de Bourrienne. Celui-ci, lié d'une vieille amitié avec Savary, non seulement eut communication de ces documents, chose normale, mais il rédigea ou inspira la réponse que devait signer Savary. En outre, on fit disparaître des dossiers les pièces les plus compromettantes. Napoléon réclama-t-il six millions à Bourrienne, comme celui-ci le prétend? Nous l'ignorons, mais ce qui est sûr, c'est que Bourrienne ne répondit pas à Champagny, comme il l'a prétendu, que l'Empereur n'avait qu'à *aller se faire f...*, une pareille réplique l'aurait certainement fait expédier à Vincennes.¹⁸

Le rapport d'Augier de la Saussaye parlait de trois millions huit cent mille francs de détournements. L'administration fixa, semble-t-il, à deux millions le montant des restitutions demandées, cette somme fut amiablement réduite de moitié et, sous la Restauration, le concussionnaire en

¹⁸ Bourrienne, Mémoires, Tome VIII, pp. 330-332. Le dossier F 7 7017 contient plusieurs rapports d'Aubignosc concernant Bourrienne et adressés au duc de Rovigo, ministre de la Police. Dans le premier, daté du 13 avril 1811, son jugement sur Bourrienne est nuancé, il considère que, dans tout ce qu'on dit de *l'immense fortune* de l'ancien ministre à Hambourg, il y a beaucoup de rumeurs vagues et difficiles à contrôler. Aubignosc se montrera par la suite plus hostile à Bourrienne lorsqu'il se sera aperçu que celui-ci est renseigné par Savary ou par son entourage immédiat et qu'il ne s'est pas vanté en disant qu'il avait ses grandes et petites entrées à la Police.

obtint remise totale, en considération des services qu'il avait rendus à Hambourg à Louis XVIII.

Nous avons cru devoir donner quelques détails sur cette histoire sordide parce qu'elle jette un jour assez cru sur les agissements de certains fonctionnaires impériaux. La pratique des pots-de-vin était courante à l'époque et la plupart des maréchaux ou généraux de Napoléon – et des autres armées – encaissaient volontiers ce que les magistrats des villes occupées désignaient sous le nom de »douceurs«. Cet usage remontait au Moyen Age et les villes prises se rachetaient auprès de leurs vainqueurs pour éviter le pillage. A côté de ces dons plus ou moins volontaires et assez régulièrement inscrits dans les comptabilités locales, le Blocus continental offrit aux »tripoteurs« des occasions multiples pour s'enrichir, tout en se faisant bien voir des populations.

Certes, tous les occupants n'étaient point aussi malhonnêtes que le maréchal Brune ou que Bourrienne, et Davoust, par exemple, gouverna très rudement les villes hanséatiques sans trafiquer de ses fonctions.

*

Après l'annexion des villes hanséatiques à la France, elles furent soumises au même régime que les départements français, aussi bien sur le plan des impôts que sur celui de la justice et de la police. M. Brun d'Aubignosc, un ancien émigré, précédemment intendant du Lauenbourg, fut nommé directeur général de la police dans les trois départements réunis. *»C'était, nous dit Puymaigre, un homme bien né, d'une belle tournure et de formes distinguées, mais un véritable roué sous tous les rapports.¹⁹*

Ses rapports analysent avec beaucoup de précision la dégradation de l'esprit public au fur et à mesure que l'occupation et le blocus pesaient plus lourdement sur la population. Renseigné par des informateurs qui pénétraient dans les milieux de la Bourse et dans les familles des principaux négociants, utilisant comme agents certains émigrés, comme l'abbé Sabatier de Castres, le directeur de la Police disposait aussi de nombreuses lettres interceptées dans les bureaux de poste. Le maire de Brême, par une proclamation du 10 mars 1811, avait prévenu la population: *Toute lettre qui serait soupçonnée d'en contenir pour l'Angleterre ou venant de ce pays sera envoyée à Paris pour y être brûlée aussi bien que les effets qu'elle pourrait contenir, enfin les noms des personnes qui les auraient expédiées ou reçues seront envoyés à la Police.²⁰* En fait, la

¹⁹ Comte Alexandre de Puymaigre. Souvenirs sur l'Emigration, l'Empire et la Restauration. Paris, 1884, P. 134.

²⁰ Les attributions du Sénat de Brême avaient pris fin le 16 février 1811. Le vieux bourgmestre de la ville, Daniel Klugkist, avait été confirmé dans ses fonctions avec le

censure postale devait fournir pendant plusieurs mois des renseignements très précis sur les moyens qu'employaient les négociants pour tourner les dispositions du Blocus. Voici par exemple une lettre de Londres, expédiée le 15 juillet 1811 par W. Hernon à un commerçant bordelais: *Pour réaliser la proposition que je vous fis de venir ici, il serait bon de fréter un petit navire à Cette ou à Agde et de le charger de vins pour Naples où vous pourriez charger cette cargaison dans un vaisseau neutre et venir avec lui pour ici, prenant à bord une des licences originales transmises à vous.*²¹ Le 17 septembre, un bulletin de Police résume ainsi la situation: *Le commerce est aujourd'hui habitué à falsifier tous ses titres: papiers, expéditions, signatures, traites, lettres de commerce, tout est déguisé.*²² Il est à peine besoin de dire que, parmi les lettres interceptées, on en trouve beaucoup qui sont chiffrées ou bien qui, après cinq ou six lignes insignifiantes, comportent un long texte à l'encre sympathique.²³ Le ministère de la Police disposait pour le déchiffrement de spécialistes éprouvés comme M. Breton, tachygraphe, 23, rue du Cherche-Midi, qui échoue parfois devant certains codes, mais aboutit le plus souvent et touche, en 1811, 120 francs pour avoir décrypté un lot de trois missives.²⁴

*

Aubignosc est beaucoup plus intelligent que ne l'étaient la plupart de ses collègues. Le 26 février 1811, par exemple, il écrit à Davoust: *Il y a dans Hambourg un caffè où le commerce se rassemble et exhale ses plaintes. Je le fais surveiller... Mais je pense qu'il est inutile de chercher à clorre les bouches lorsque l'intérêt purement mercantile fait parler. La*

titre de maire. Les armes de la ville avaient été modifiées par l'adjonction, au chef, de trois abeilles d'or sur champ de gueules. Le document que nous citons figurait, avec une foule d'autres, à l'intéressante exposition organisée aux Archives de l'Etat de Brême, en octobre 1969, par le Dr Reinhard Patemann. Je citerai un texte bien curieux du maire Wichelhauser, daté du 5 novembre 1811, en réponse à une demande de renseignements du préfet au sujet des œuvres d'art existant dans la ville. Le maire, méfiant, et se souvenant peut-être des Chevaux de Saint-Marc, déclare: *A l'exception d'une ancienne statue colossale sur notre marché représentant saint Roland, patron de la ville de Brême, qui est sans la moindre valeur esthétique, il n'existe pas même un monument public digne d'être mentionné.*

²¹ Bulletin de police du 16 août 1811. A.N. F. 7, 6.348.

²² F. 7, 6.348. Bulletin du 17 septembre. Notons dans le même bulletin cette observation au sujet des capitaux anglais en Europe: *«L'abondance des capitaux ennemis disséminés sur le continent est plus considérable que les gens intéressés à empêcher leur poursuite ne voudraient le laisser croire.»*

²³ F. 7, 6.347. Ce dossier renferme l'analyse quotidienne des Intercepta. Certains jours, le nombre des lettres ainsi analysées dépasse 200. Le même dossier contient un grand nombre d'effets de commerce et de licences d'importation anglaises.

²⁴ F. 7, 6.347.

*politique et le regret de la perte de l'ancienne constitution se confondent toujours avec le prix des denrées.*²⁵ A Brême, il existe un club où on ne peut être admis sans être sénateur. Il se tient dans des chambres de la Bourse préparées à cet effet. Il se tient encore et n'a subi aucun changement dans sa composition, malgré l'incorporation du pays. C'est de là que partent les bruits ou opinions qu'on juge convenable de répandre.²⁶ Aubignosc ne propose pas la fermeture de ce club et suggère au contraire de l'ouvrir plus largement aux employés et aux bourgeois, ce qui n'est pas maladroit.

C'est avec la conscription que l'opinion publique commencera à devenir hostile. Le 19 mars 1811, le directeur de la police écrit: *J'ai déjà rendu compte de l'arrestation d'un homme qui débitait dans les rues la complainte et montrait au public le tableau d'un père qui avait égorgé ses deux fils parce qu'ils étaient conscrits. Je fais chercher en ce moment d'autres chansonniers qui débitent des couplets contre la conscription.*²⁷

La presse de Hambourg avait une grande importance et le journal «Le Correspondant» possédait des informateurs dans toutes les capitales et les grandes places de commerce. Après la réunion des territoires hanseatiques à la France, le ministère de la Police crut bien faire en transformant «Le Correspondant» en une feuille officieuse et en lui donnant la forme bilingue, chaque article paraissant en allemand et en français. Dans son bulletin hebdomadaire pour la semaine du premier au 8 avril 1812, M. d'Aubignosc analyse les inconvénients de cette décision: *Les journaux d'Altona, surtout Le Mercure, prennent le dessus sur Le Correspondant. Il ne sera bientôt plus connu que sous le titre La Feuille des betteraves, dont on le qualifie depuis quelque temps. Ce journal a eu la plus grande influence en Europe, S. Exc. le duc de Rovigo a jugé nécessaire de le soutenir. Il faut aujourd'hui lui rendre sa forme, l'affranchir de la nécessité d'écrire en français et l'aider, tant de l'armée que de Paris, par des avis précoces, en lui permettant d'user de ses correspondances. La police veillera sur tout abus de cette latitude et l'intérêt particulier du rédacteur en garantira mieux encore que toute surveillance.*²⁸

*

Les bulletins de police contiennent pour chaque décade les résultats des saisies d'effets de commerce et de marchandises en provenance d'Angleterre. Voici deux de ces états:

²⁵ F. 7, 6.348.

²⁶ F. 7., 6.348.

²⁷ F. 7, 6.348.

²⁸ F. 7 6348.

Du 11 mars au 19 mars 1811.

En espèces: 245.289 F 82

Saisies en nature:

<i>Café</i>	1.106 quintaux	5 Kil.	12 Déc.
<i>Coton en laine</i>	457	9 "	83 "
<i>Sucre brut</i>	115	69 "	19 "
<i>Sucre raffiné</i>	13	67 "	26 "

Du 20 au 31 mars.

Recettes en espèces: 289.707 F 62

Saisies en nature:

<i>Café</i>	2.136 quint.	97 kil.	60 déc.
<i>Coton en laine</i>	848	10 "	77 "
<i>Poivre noir</i>	254	18 "	03 "
<i>Sucre brut</i>	468	20 "	46 "
<i>Sucre raffiné</i>	71	13 "	77 "

De telles quantités sont énormes, mais elles baisseront rapidement, et, au mois d'avril 1812 par exemple, du 1^{er} au 8, les douanes françaises de Hambourg ne saisiront que 274 kilos de sucre, 48 de thé vert et 58 de cacao. A Lubeck, le 4, elles saisiront, 250 kilos de café et 90 de sucre: le total est bien faible à côté des chiffres de l'année précédente.²⁹

La naissance du Roi de Rome est annoncée à Hambourg le 26 mars. *On n'a pu, écrit d'Aubignosc, remarquer aucun sentiment de joie ni d'enthousiasme parmi les habitants, encore étrangers aux intérêts les plus chers de l'Empire. L'effet réel de la nouvelle a été d'anéantir tout espoir de changement possible. Les destinées de la dynastie régnante ont paru fixées irrévocablement et on a senti que le délire seul pouvait douter encore et méconnaître les traces visibles d'une influence surnaturelle dans tout ce qui arrive à l'Empereur.*³⁰

L'évolution de la politique suédoise, les symptômes manifestes du rapprochement de Bernadotte avec l'Angleterre et la Russie, seront à la base de la détérioration de l'esprit public. Déjà pendant l'été de 1811, les échecs des troupes françaises en Espagne ont fait douter la population des villes hanséatiques de l'invincibilité de Napoléon. Les correspondants londoniens des négociants de Hambourg commentent à mots couverts les succès de Wellington. Une lettre adressée le 28 mai de Londres à Stahl, de la maison Arendt, donne ainsi des renseignements que les employés de

²⁹ F. 7, 6.348.

³⁰ F. 7., 6.348.

la censure éclaircissent par des notes entre parenthèses: *Tout paraît aller bien à l'Opéra, mais surtout au spectacle.* (allusion à l'Espagne et au Portugal.) *Brascke a chassé le chanteur et emporté la victoire à plusieurs débuts. On parle aujourd'hui d'une autre forteresse, Mlle C. R. (Ciudad Rodrigo) qui doit s'être rendue.*³¹

Dans cette lutte entre l'Empire des Mers et l'Empire des Côtes, la France se trouve amenée, de proche en proche, à étendre sans cesse ses annexions. Le 26 mars 1812, par exemple, Aubignosc suggère des occupations nouvelles: *Il faudrait, pour assurer le maintien du système, au moins sur les côtes danoises et de la Baltique que l'Empereur se décidât à occuper la principauté d'Eutin qui appartient au duc d'Oldenburg (...)* *Le duc d'Oldenburg, retiré en Russie, n'est point souverain, il n'était que l'administrateur de son pays pour un prince hébété qui demeure, je crois, à Eutin. Son départ est une espèce de renonciation à la tutelle. L'Empereur est le tuteur-né des princes dont les Etats sont placés dans le rayon du système continental. L'occupation, à ce titre, est aussi légitime que politique.*³²

Parfois, les fonctionnaires de Hambourg proposent des annexions minimes pour des motifs économiques. Le 8 octobre 1812, par exemple, on signale une contrebande intense dans tout le département de l'Ems Supérieur. Le sel vaut cinq centimes la livre aux Salines de Rheine (petite ville voisine d'Osnabrück), mais il en vaut trente à Rathenfeld, à une demi-lieue. *Il paraît indispensable, conclut M. d'Aubignosc, sous les rapports de la morale et de l'intérêt public, que la réunion de cette saline soit effectuée dans le plus bref délai.*

Le comique ne perd jamais ses droits dans les situations militaires et politiques les plus tendues, et la plus belle histoire de contrebande à Hambourg n'est point celle des cercueils remplis de denrées coloniales dont nous avons parlé plus haut. Elle se trouve dans un rapport d'Aubignosc du 16 décembre. Les fraudeurs avaient tout simplement imaginé de s'assurer du concours involontaire du comte de Chaban, président de la Commission de gouvernement, parent par alliance de l'impératrice Joséphine, et, de surcroît, d'une honnêteté exemplaire. Citons d'Aubignosc:

» *On s'est saisi d'une voiture reconnue pour être celle dont se sert M. le comte de Chaban. La personne qui était dedans, n'ayant point été reconnue pour être M. l'Intendant général des Finances, on l'a arrêtée. La voiture contenait 25 pains de sucre et beaucoup de café. Un négociant d'Altona avait imaginé ce moyen de faire la fraude et s'était concerté avec le loueur de carrosses chez lequel M. le comte de Chaban prend celui*

³¹ Ibid.

³² Ibid.

dont il se sert (...) Le cocher et un domestique, personnages postiches, sont aussi arrêtés.»³³

*

Le régime français, impopulaire dès le printemps de 1812, ne donnera lieu à des incidents sérieux qu'à partir de nos défaites de Russie. Cependant, même aux yeux des fonctionnaires français les plus loyaux, la précarité du système continental ne passe pas inaperçue.

Le meilleur témoignage en notre possession est la Correspondance d'Hercule de Serre, nommé le 14 juillet 1811 président de la Cour d'Appel de Hambourg. Cet ancien émigré de l'Armée de Condé, originaire de la Lorraine, fut d'abord avocat plaidant, puis avocat général à la Cour d'Appel de Metz. Le directeur du personnel du Ministère de la Justice l'avait choisi, comme plusieurs autres magistrats d'Alsace ou de Lorraine, en raison de sa connaissance de l'allemand. M. de Serre arriva à Hambourg le 13 août et constata – cela ne surprendra personne – que les militaires avaient pris pour eux tous les locaux disponibles: *Il ne reste rien pour la Justice.*³⁴ Bien qu'il touche 25 000 francs par an d'appointements, le nouveau président trouve la vie fort chère à Hambourg. Qu'il est loin, le temps de l'émigration où il vivait à Reutlingen en donnant des leçons de français: il dépensait un louis par mois pour son logement et sa nourriture et se faisait d'appréciables suppléments de revenus en préparant des pains d'épice en forme de cœur, décorés d'inscriptions et de dessins avec une *glasur* de sucre!³⁵

M. de Serre retrouva avec plaisir Fiévée, le célèbre romancier de »La Dot de Suzette«³⁶ et un de ses amis lorrains, Puymaigre, ancien émigré comme lui, détaché à Hambourg par l'administration des Droits Réunis. En septembre 1812, le président passa quelque temps à Travemünde, la plage de Lubeck: *La mer écrivait-il, est supportable, un peu froide. Il n'y a plus que cinq ou six baigneurs.* Il se baignait deux fois par jour, se promenait à pied, à cheval et en voiture avec un petit Virgile dans sa poche.³⁷ Puymaigre séjournait lui aussi sur les bords de *cette paisible mer sans flux ni reflux.* *J'y rencontrai, a-t-il écrit, non loin de la plage, M. de Serre qui me dit: »J'ai beau faire, je ne puis croire que je me baigne dans des eaux françaises!«*³⁸

³³ F 7 6348.

³⁴ Correspondance du comte de Serre. Paris, 1876, Tome I, p. 175.

³⁵ Ibid. p. 35. Lettre du 27 décembre 1798.

³⁶ Ibid. p. 181. Joseph Fiévée, maître des requêtes au Conseil d'Etat, avait été envoyé à Hambourg pour la liquidation des opérations comptables de la ville libre. Son roman, *La Dot de Suzette* (1798), avait obtenu un très vif succès.

³⁷ Ibid. pp. 239-240.

³⁸ Puymaigre, *Souvenirs*, p. 141.

Sans croire à la durée du régime qu'il servait, Hercule de Serre faisait de son mieux pour acclimater le Code Napoléon dans les quatre départements du ressort de sa Cour. Il constata que l'opération se heurtait à beaucoup de difficultés. En effet, avant l'annexion, *la jurisprudence, ou, comme ils l'appelaient, la pratique, réglait tout.*³⁹ Les Allemands ne connaissaient pas les grands corps judiciaires, comme les anciens parlements de France, et leurs Universités, très influencées par l'esprit philosophique du XVIII^e siècle exerçaient une influence profonde en matière juridique. Il en résultait que les lois françaises apparaissaient, aux yeux des justiciables, à la fois trop rigides et trop sévères. De piquantes anecdotes nous font sentir combien l'adaptation des textes nouveaux aux usages anciens était difficile. Bourrienne, que l'on peut croire pour des détails de ce genre, raconte qu'*un homme accusé d'avoir volé un manteau, se justifiait devant le jury de Hambourg sur ce qu'il avait commis ce délit dans un moment d'ivresse; quand on alla aux opinions, M. Von Einingen le déclara non coupable » parce que, dit-il, M. le Syndic Doormann, dînant un jour chez lui et ayant bu un peu plus que de coutume, lui avait emporté son manteau.*« Cette défense, *per Bacco*, eut un plein succès.⁴⁰ Dans un dossier transmis à Paris par Aubignosc et cité par G. Servières, nous lisons qu'un nommé Riech avait été condamné en 1810, comme voleur récidiviste, à traîner la brouette le reste de ses jours. A quelle peine inscrite au Code Pénal français pouvait être assimilée cette condamnation à la brouette à perpétuité? Le ministre de la Justice, saisi, écarta les travaux forcés, trop sévères puisqu'ils comportaient le boulet et la chaîne au pied et la marque du fer rouge sur l'épaule. Finalement, le condamné fut envoyé pour douze ans au bagne d'Anvers. Je ne pense pas qu'il ait attendu 1822 pour en sortir!⁴¹

*

Les eaux de la Baltique, où M. de Serre se baignait en 1812, devaient rester françaises à peine une année encore. Dans l'effondrement de l'Empire napoléonien après les défaites de Russie et de Leipzig, la région de Hambourg était loin de la scène principale du drame, mais elle en subissait les remous. Indépendamment des passages de partisans venus de Westphalie comme le major Schill ou le duc de Brunswick-Oels, des troubles locaux se produisirent, provoqués les uns par des incidents douaniers, les autres par la conscription. L'institution, le 15 juin 1812,

³⁹ Correspondance du compte de Serre, I, p. 232.

⁴⁰ Bourrienne, Mémoires, tome VII, pp. 335-336.

⁴¹ SERVIÈRES, L'Allemagne française sous Napoléon 1^{er}, p. 247.

d'une Cour prévôtale chargée de réprimer les infractions au Blocus ne supprima point les délits en les châtiant comme des crimes, et une des premières émeutes de Hambourg éclata, le 4 août 1812, parce qu'un gendarme français avait arrêté une danseuse de corde qui s'était habillée par dérision d'un uniforme de douanier. Le peuple des faubourgs criait: *haine aux verts, aux noirs et aux rats de cave*, c'est-à-dire aux douaniers, aux juges de la Cour prévôtale et aux employes des Droits réunis.

Le 24 janvier 1813, la Police signalait que rien ne faisait plus de mal au régime impérial que les propos des hommes revenus de Russie: *Ils sont convaincus que tout est perdu et disent hautement que la chance est tournée et que le bonheur de l'Empereur l'a abandonné*. Le 23 février, on annonce l'arrivée de la diligence partie le 20 de Berlin. Elle a été entourée par 500 Cosaques sur le trajet. Ils demandent si elle ne transporte pas d'effets ou de fonds français. *Sur la réponse négative, les Cosaques se contentèrent des pipes, du tabac et des provisions de bouche des voyageurs*. Le lendemain, l'émeute éclate. Aubignosc écrit, à deux heures de l'après-midi: *La ville est dans une insurrection complète. On ignore encore les résultats du matin jusqu'à ce moment parce qu'il y a dans les rapports des faits de l'exagération occasionnée par la peur qui grossit tout. Cependant, on sait déjà que plusieurs préposés des Douanes et habitants ont été tués... On pille quelques maisons et quelques magasins, l'Hôtel de la Direction est menacé.*

A 4 heures et demie.

*Le général de division vient de requérir les Danois... Tout ce désordre a été produit par un coup de sabre donné par un préposé des Douanes à la visite d'Altona. C'était l'étincelle. L'incendie est allumé.*⁴² Trois semaines plus tard, le 12 mars, Hambourg était évacué.

*

Nous arrêterons ici ce tableau: la fin du régime français dans les départements hanséatiques se résume comme la fin de toutes les occupations militaires: ordres et contre-ordres, marches et contre-marches, confusion et désarroi, avec des épisodes tragiques comme le siège de Hambourg, d'autres, burlesques, tel celui de M. du Colombier, chef de la Police à Wesel, qui, pour mettre fin aux rumeurs annonçant la mort de Napoléon en Russie, fit apposer sur les murs une affiche: *Considérant que des malintentionnés ont fait courir de faux-bruits, nous avons arrêté:*

*Article premier: l'Empereur n'est pas mort... etc.*⁴³

⁴² F 7 6349.

⁴³ Puymaigre. Souvenirs sur l'Emigration, l'Empire et la Restauration, p. 150.

Fiévée, un des plus lucides observateurs de l'époque, avait, dès la fin de 1811, prévu ce qui devait arriver: *Hambourg ne produit rien, ne fabrique rien et cela est concevable. Pourquoi aurait-on fabriqué dans un pays où les hommes de peine, ceux qui roulent la brouette sur les ports, gagnaient selon les mouvements du commerce depuis 10 f. jusqu'à 20 francs par jour?*⁴⁴ De toute évidence, ce grand port, ne vivant que du transit et du négoce, ne pouvait supporter qu'en gémissant et en grondant l'asphyxie de son commerce maritime, et pour ses 8 ou 10.000 dockers réduits au chômage, la contrebande – une livre ou deux de café rapportées chaque jour d'Altona – était le seul moyen de subsister.

Si le blocus continental a exercé certains effets favorables sur plusieurs régions industrielles, en Allemagne comme en France, il a eu les conséquences les plus fâcheuses pour le commerce. *La réunion des provinces hanséatiques à la France, observe Puymaigre, fut une cruelle dérision. Les habitants étaient réputés Français et, comme tels, soumis à toutes nos charges. D'un autre côté, ils restaient étrangers pour qu'on pût aggraver leur sort par de nouvelles vexations. Il n'en fallait pas tant pour mettre une population au désespoir. Cependant, telle était la force des illusions dont Bonaparte avait fasciné nos yeux, qu'on s'étonnait que les Hambourgeois ne fussent pas des sujets zélés de l'Empereur.*⁴⁵ Il est difficile de mieux analyser les choses. Nous n'ajouterons qu'une remarque à ces lignes. Le statut particulier des villes hanséatiques aggravait certainement leur situation et de très lourdes contributions leur furent imposées, mais les ports des côtes de France souffrirent du Blocus à peu près autant que Hambourg ou Brême et pour les mêmes raisons: ce n'est point par un pur hasard que Marseille et Bordeaux se montrèrent, en 1814, les villes les plus hostiles à Napoléon et les plus enthousiastes à arborer le drapeau blanc.

⁴⁴ Fiévée, Correspondance avec Bonaparte. Tome III, pp. 168-169.

⁴⁵ Puymaigre. Souvenirs, p. 128.